



Montpellier, le 01 octobre 2010

10 29

L'effet papillon

Il y a deux ans, la faillite de Lehman Brothers a entraîné une crise financière sans précédents depuis 1929. La responsabilité des dirigeants des Banques ne fait aucun doute sur l'origine du mal. Depuis, les dirigeants du Monde prennent des décisions qui ne sont pas sans conséquences sur notre quotidien de simples lampistes de la finance.

Lorsque, sur le ton de la plaisanterie, nous titrions, il y a six mois pour le premier avril 2010 : Bâle 3 – Zurich 0, il ne s'agissait pas de mettre en avant le résultat d'un quelconque match dans le championnat suisse. Zurich est dans l'imaginaire commun le symbole de la spéculation, tandis que Bâle est la ville où se négocient les règles de la profession bancaire.

Peut-être qu'en tant qu'épargnant, on peut se réjouir si les banques ont un maximum de fonds propres, mais que sont ces fameux fonds propres ?

Pour l'essentiel, l'accumulation des profits. Or, les banquiers du Monde ont décidé que le niveau des fonds propres doit être multiplié par 5 d'ici 2019 (décision non encore définitive).

Il ne faut pas être grand clerc, pour deviner les conséquences pour les salariés du monde bancaire : on va continuer à serrer les dépenses. Et ça, nos patrons savent parfaitement le faire.

Or, il faut agir, aussi, sur l'autre levier et développer le chiffre d'affaires, le Produit Net Bancaire.

Depuis 2 ans, la CFDT ne cesse de répéter que si l'échec de l'ère Milhaud en matière financière est connu de tous, le résultat en matière commerciale n'est pas forcément glorieux. Du reste, dès la tenue de la première réunion du Comité de Groupe BPCE, le 24 septembre, il est apparu, à l'évidence, qu'une étude sur la politique commerciale s'imposait.

Parallèlement, à la même heure, les comités d'entreprise de toutes les Caisses d'Épargne étaient consultés sur un projet commercial dit « *activation clientèle* ». Hasard du calendrier ?

Vos élus CFDT ont pu facilement découvrir que ce document était national et non pas spécifique à la CELR. La Direction locale se contentant de repaginer le texte, sans même y expurger ne serait-ce qu'une faute d'orthographe !

M Molho, qui ne se présente que très rarement devant les élus du personnel, participait au Comité d'Entreprise de ce 24 septembre, pour exposer ce projet d'activation clientèle.

Projet national, ardente obligation de réussite pour le Groupe BPCE, nous ne pouvions alors qu'assister à un brillant exposé.

Sans entrer dans le fond du sujet, vos élus CFDT ont été « surpris » par la forme originale choisie par notre responsable commercial en chef. Celui-ci a, en effet, étayé ses explications, en s'appuyant sur des données chiffrées issues tableaux commerciaux, mais qui ne correspondaient pas aux commentaires !

Les documents remis en CELR trahissaient un mélange de nos résultats avec les commentaires concernant la Caisse d'Epargne de l'Ile de France !

Par exemple, sur un tableau CELR, entre 2005 et 2010, notre part de marché collecte passe de 12.58% à 10.91%. Commentaire : « *la part de marché livrets chute de 2.3% sous l'effet de la banalisation* ».

Explication : Dans l'ensemble du réseau, entre 2007 et 2010, la part de marché livrets passe de 26.1% à 23.8%.

Un peu comme si pour mieux apprécier un tableau de Claude Monet, vous bénéficiiez des commentaires sur une œuvre de Picasso ! C'est pas top.

Pour ne pas lasser le lecteur et ne pas accabler l'impétrant n'allons pas plus loin dans la description de la confusion de ce « travail ».

La qualité serait, paraît-il une valeur d'entreprise !

Il est vrai que lors d'une séance de comité d'entreprise aucun invité mystère ne vient s'inviter pour jauger la prestation et pour ponctionner une quelconque part variable.

Pour qu'un chef soit crédible, pour qu'il puisse être suivi, il se doit de donner l'exemple : cela s'appelle la vertu de l'exemplarité !